



Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 30 avril 2012

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Période de questions du public
- 10.03** Constaté l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 30 avril 2012 à 9 heures.

40 – Réglementation

- 40.01** Fixer la date du scrutin référendaire relatif au projet de construction de la Maison des arts et des lettres sur le site de l'école Sophie-Barat (dossier en référence 1110449009).

60 – Information

- 60.01** Déposer le certificat du secrétaire d'arrondissement relatif au registre tenu le 25 avril 2012 pour la résolution visant à autoriser la construction de la Maison des arts et des lettres sur les ruines de l'ancien externat Sainte-Sophie sur le site de l'école Sophie-Barat situé aux 1105 à 1239, boulevard Gouin Est - Lot 2496751 du Cadastre du Québec - Zone 0291.

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance